

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue le mardi 04 avril 2023 à la salle du Conseil située au 3 rue de la Polyvalente dans la ville de Gracefield à compter de 18 h 00, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la Préfète Chantal Lamarche.

La séance est enregistrée et l'enregistrement sera mis à la disposition des citoyens.

Sont présents

Monsieur le conseiller Mario Langevin Monsieur le conseiller Laurent Fortin Madame la conseillere Julie Jolivette Monsieur le conseiller Steve Lefebvre Monsieur le conseiller Nicolas Malette Madame la conseillere Anne Potvin Monsieur le conseiller Gaétan Guindon Monsieur le conseiller Neil Gagnon Monsieur le conseiller Mathieu Caron Madame la conseillere Jocelyne Lyrette Monsieur le conseiller Robert Bergeron Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen

Madame la conseillère Carole Robert Madame la conseillère Francine Fortin Monsieur le conseiller Ronald Cross Madame la conseillère Véronique Danis Monsieur le conseiller Roch Carpentier

Municipalités représentées

Aumond
Blue Sea
Bois-Franc
Bouchette
Cayamant
Déléage
Denholm
Egan-Sud
Gracefield
Grand-Remous
Kazabazua
Lac Sainte-Marie

Low
Maniwaki
Messines
Montcerf-Lytton

Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

Sont aussi présents :

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Joanie Courchaine, directrice générale adjointe et directrice des ressources humaines, des employé(e)s de la MRC, une journaliste ainsi que deux citoyennes dans la salle.

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Ouverture de la séance par la préfète

Madame la préfète Chantal Lamarche déclare la séance ouverte à 13 h 05.

2023-R-AG097

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil du 04 avril 2023

Monsieur le conseiller Roch Carpentier, appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications telles que présenté;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

détroit de McKenzie à Bouchette »

2023-R-AG098

Adoption – Projet de règlement 2023-371 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau afin

d'autoriser des habitations multiples (jusqu'à 6 logements) dans l'aire touristique du

Séance extraordinaire du conseil de la MRC du 04 avril 2023 p. 280

Considérant que le schéma d'aménagement et de développement est entré en vigueur le 15 novembre 2021 suite à son approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation:

Considérant que la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) a le pouvoir de modifier son schéma d'aménagement et de développement conformément à l'article 47 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

Considérant que l'aire touristique visée par la présente modification comprend divers services relatifs à la restauration, l'hébergement et le récréotourisme, nécessitant ainsi la présence d'une main-d'œuvre non négligeable afin d'assurer le bon fonctionnement de tels services et la pérennité du pôle touristique en question;

Considérant l'enjeu visant à pouvoir loger adéquatement les travailleurs à proximité de cette aire touristique;

Considérant le manque actuel de telles ressources en habitation à proximité du pôle et la volonté de se prévaloir d'unités de logement plus traditionnelles afin d'y héberger les travailleurs au lieu d'habitations collectives comprenant que des chambres avec des espaces communs:

Considérant qu'un avis de motion présentant le projet de règlement a dument été donné par monsieur le conseiller Laurent Fortin lors de la séance ordinaire du 21 mars 2023;

En conséquence, monsieur le conseiller Steve Lefebvre appuyé par madame la conseillère Anne Potvin, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le projet de règlement 2023-371 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau afin d'autoriser des habitations multiples (jusqu'à 6 logements) dans l'aire touristique du détroit de McKenzie à Bouchette » tel que présenté.

	VARIA POUR INFORMATION	
	Aucun Varia.	
	PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC	
	CLÔTURE DE LA SÉANCE	
2023-R-AG099	Clôture de la séance	
	Monsieur le conseiller Nicolas Malette propose et il est résolu de clôturer la présente sé il est présentement 13h10.	ance,
	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSI	ENTS
	Chantal Lamarche Préfète Directrice générale adjoir Directrice des ressources huma Greffière trésorière adj	nte et aines

Je, Chantal Lamarche, préfète, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.